



ÉDITION 2019

L'OBSERVATOIRE DE L'AGRICULTURE DU PAYS DE LORIENT

Contacts :

Hélène BOUTELOUP
02 97 12 06 48

Directeur de la publication : Philippe LEBLANCHE
ISSN 2118-1632



INTRODUCTION

Le pays de Lorient porte une ambition forte en matière de développement et de valorisation de l'activité et des espaces agricoles. Cette ambition trouve sa traduction tant dans le SCoT du pays de Lorient que dans la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient.

D'une part, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) comporte des orientations fortes en matière de sécurisation du foncier agricole, notamment par le biais de l'identification et la délimitation d'espaces agricoles protégés dans les espaces soumis à une pression urbaine intense, en prévoyant une très forte réduction de la consommation d'espace, et en localisant au mieux les capacités de développement urbain. Par ailleurs, il organise le développement du territoire pour une meilleure valorisation de la Trame Verte et Bleue au sein de laquelle l'agriculture trouve toute sa place.

D'autre part, la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient constitue le "pacte" local et multi-partenarial destiné à préserver et valoriser l'agriculture locale et ses productions. La Charte confirme avec force la volonté partagée de préserver une agriculture forte depuis 2000, avec une composante spatiale volontariste (foncier), une dimension d'attractivité et de durabilité du territoire, et une vision économique dans le domaine de l'emploi et de l'alimentation, dans le cadre notamment du Projet Alimentaire Territorial de Lorient Agglomération, labellisé Programme National d'Alimentation (PNA) par le Ministère de l'agriculture et l'Ademe en 2017.

L'observatoire de l'agriculture fait partie intégrante de la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation. Par ailleurs, l'évaluation tous les 6 ans de la mise en œuvre du SCoT implique également une observation régulière de la place de l'agriculture sur le territoire. À ce titre, AudéLor a été missionnée pour observer et évaluer la consommation annuelle d'espace par l'urbanisation et en particulier la consommation des terres agricoles.

Cet observatoire a été élaboré en partenariat par AudéLor et la Chambre d'agriculture à la demande de Lorient Agglomération. Afin de l'enrichir et de partager les objectifs et

modalités de l'observation, l'observatoire est piloté par un comité rassemblant la Chambre d'agriculture, Lorient Agglomération, la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan, la SAFER Bretagne, le Conseil de Développement du pays de Lorient.

Les données traitées par AudéLor et la Chambre d'agriculture ont été fournies par la Chambre d'agriculture, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), la FRAB (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) et les services fiscaux. L'ensemble de fiches ici proposées rassemble des indicateurs définis dans le cadre du premier observatoire de l'agriculture réalisé en 2013, complétés de nouveaux indicateurs déterminés par le comité de pilotage en 2018. L'objectif est de faire le point sur les dynamiques agricoles observées depuis 2013, ainsi que sur le contexte local au sein du Morbihan et de la Bretagne.

Cet observatoire 2019 porte sur 30 communes constituant le territoire du SCoT du pays de Lorient, qui réunit Lorient Agglomération et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan. Le prochain observatoire sera étendu au périmètre de Quimperlé Communauté (16 communes), qui s'inscrit désormais dans le nouveau pays de Lorient.

Nous avons la conviction que la filière agricole est une chance pour notre territoire, de par sa place dans notre économie mais aussi pour les valeurs écologiques et paysagères qu'elle confère à ce territoire et ses habitants, et bien entendu pour la diversité, la qualité et l'accessibilité de notre alimentation.

L'observatoire est aussi là pour nous rappeler régulièrement la valeur de l'agriculture et des espaces agricoles, mais aussi pour nous permettre de fonder nos analyses et actions communes sur des indicateurs objectifs et partagés.

Jean-Marc Le Clanche et Tristan Douard



L'agriculture
du pays
de Lorient

**1 100 emplois
agricoles en
2017 soit 1,3%
des actifs**

**537
entreprises
agricoles
en 2017**

**2 963 salariés
de l'industrie
agro-alimentaire
en 2017**

**32 880 ha
de Surface
Agricole Utile
en 2017 soit 38 %**

LE TERRITOIRE

Pays de Lorient

- Lorient Agglomération
- Communautés de Communes
de Blavet Bellevue Océan

Source : AudéLor



L'ÂGE DES EXPLOITANT•E•S

1 EXPLOITANT•E SUR 4 DE 56 ET PLUS EN 2017

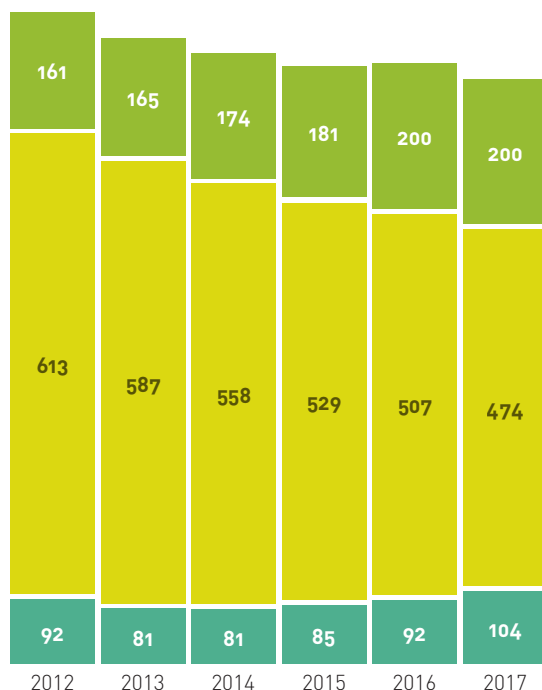
Les chef•fe•s d'exploitation de 56 ans et plus sont répartis dans les différentes productions, sans distinction. Depuis 2012, la part des 36-55 ans a diminué assez fortement (-10 points), tandis que la part des 56 ans et plus a augmenté sans surprise (+7 points).

On note cependant une légère augmentation des 35 ans et moins depuis 2014, en nombre (+23) et en part (+3 points).

Évolution des effectifs par classes d'âge des exploitant•e•s agricoles sur le pays de Lorient

- 35 et moins
- 36 à 55 ans
- 56 ans et plus

Source : MSA
Traitement : AudéLor



La population de chef•fe•s d'exploitation de 56 ans et plus est supérieure à 25% dans 16 communes sur 26, avec plus d'un exploitant•e sur 3 dans les communes d'Hennebont, Gestel, Lanester, Calan, Bubry et Pont-Scorff.

On observe cependant une légère augmentation de la part des 35 ans et moins dans certaines communes, notamment littorales, mais c'est le plus souvent lié aux départs en retraite, non nécessairement suivis par des installations : le nombre de chef•fe•s d'exploitation baisse ce qui implique une part moins élevée des 56 ans et plus.

Les communes contribuant le plus à la population des 56 ans et plus des exploitant•e•s du pays de Lorient en 2017 sont principalement les communes les plus agricoles : Bubry, Languidic, Inguiniel, Caudan, Plouay, et Quistinic.

Ces 6 communes représentent 60% des 56 ans et plus sur le pays de Lorient, pour une représentation de 55% de l'ensemble des exploitant•e•s.

Si la proportion de 56 ans et plus sur le nord de Lorient Agglomération est plus forte que sur les autres secteurs, la part des 35 ans et moins l'est également du fait d'une population active agricole plus importante sur ces communes.

Sur le reste du territoire, les 56 ans et plus représentent ¼ des exploitant•e•s. La proportion de jeunes agriculteur•trice•s est un peu plus faible sur la CCBB0 que sur Lorient Agglomération (10% contre 13%).

Répartition en classes d'âge des exploitant•e•s agricoles sur le pays de Lorient

Contribution des communes aux 56 ans et plus du pays de Lorient (part)

- 0 %
- Moins de 2,5 %
- De 2,5 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

Part des classes d'âge

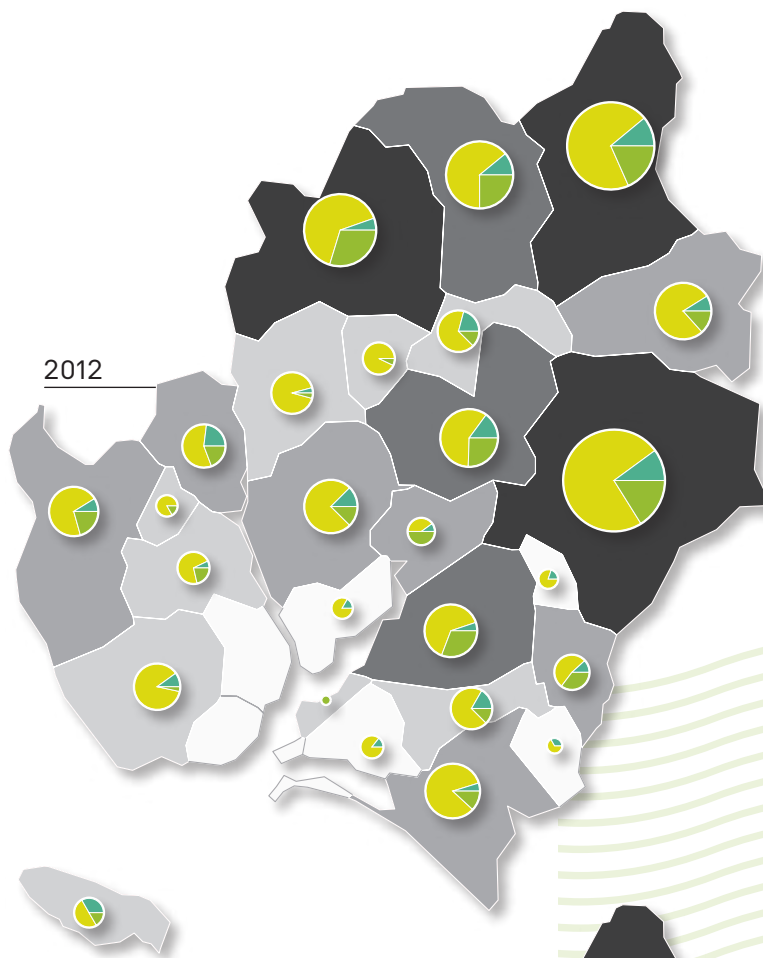
- 35 et moins
- 36 à 55 ans
- 56 ans et plus

Nombre de chef•e•s d'exploitation

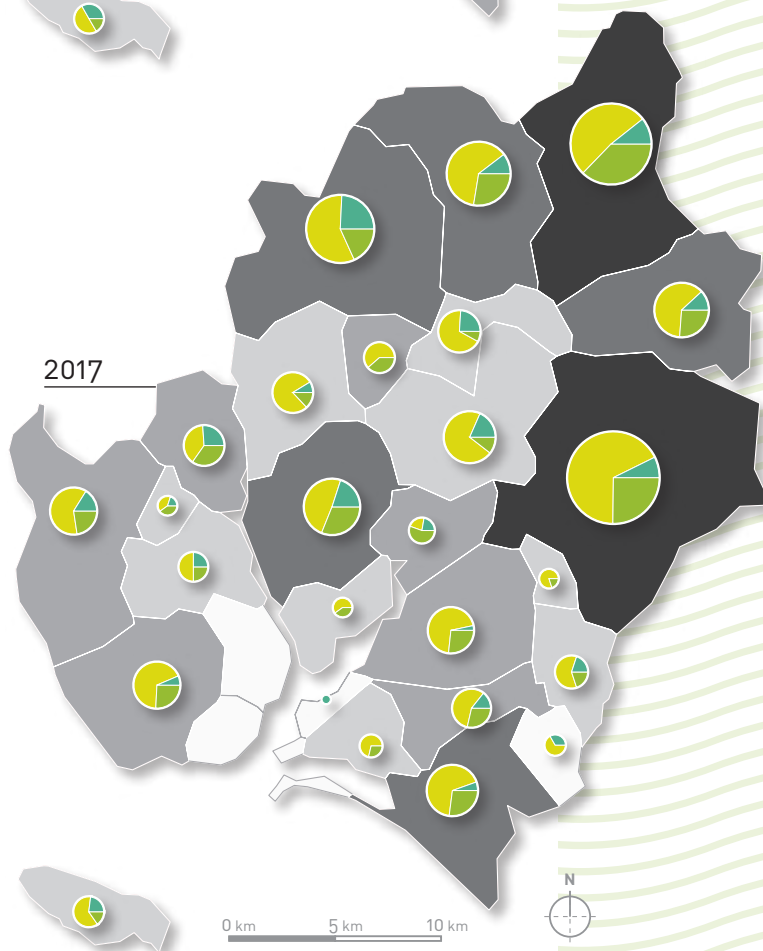


Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019

2012



2017



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles.

Les tranches d'âge sont indiquées pour les chef•fe•s d'exploitation à titre principal ou secondaire, ce qui explique des nombres de chef•fe•s d'exploitation plus importants.

LES INSTALLATIONS AGRICOLES

22 INSTALLATIONS EN 2017

SOIT 3% DES EXPLOITANT•E•S

En 2017, il s'agit majoritairement d'installations en production végétale et d'élevages de vaches laitières.

En moyenne, sur la période 2007-2017, le végétal représente une installation sur trois, tandis que la production de bovin lait représente quasiment une installation sur deux (44%).

On observe une moyenne de 27 installations par an entre 2008 et 2017, avec des installations en végétal relativement constantes (en moyenne 11 installations par an). Les installations en bovin lait, après une baisse, remontent depuis 2013, avec en moyenne 10 installations par an sur la période.

En moyenne, en Bretagne, le taux de renouvellement est de 32% soit une installation pour trois départs en 2017.

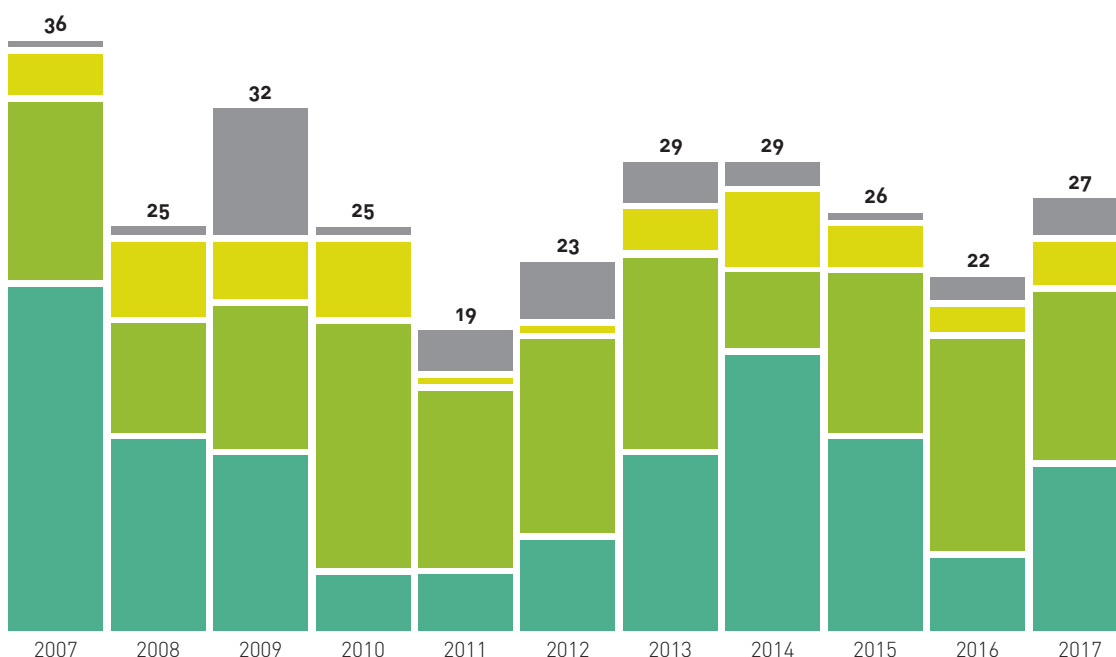
Ce taux diminue légèrement depuis plusieurs années, essentiellement du fait de l'augmentation du nombre de départs.

Les installations représentent environ 3% des chef•fe•s d'exploitation sur le territoire entre 2008 et 2017. Elles représentent 3,1% en Bretagne en 2016, ce qui est très similaire. Il faut noter que la Bretagne est une région plutôt dynamique en termes d'installations.

Répartition des installations par secteur

■ Élevage autres animaux ■ Hors-sol ■ Végétal ■ Bovin Lait

Source : MSA
Traitement : AudéLor



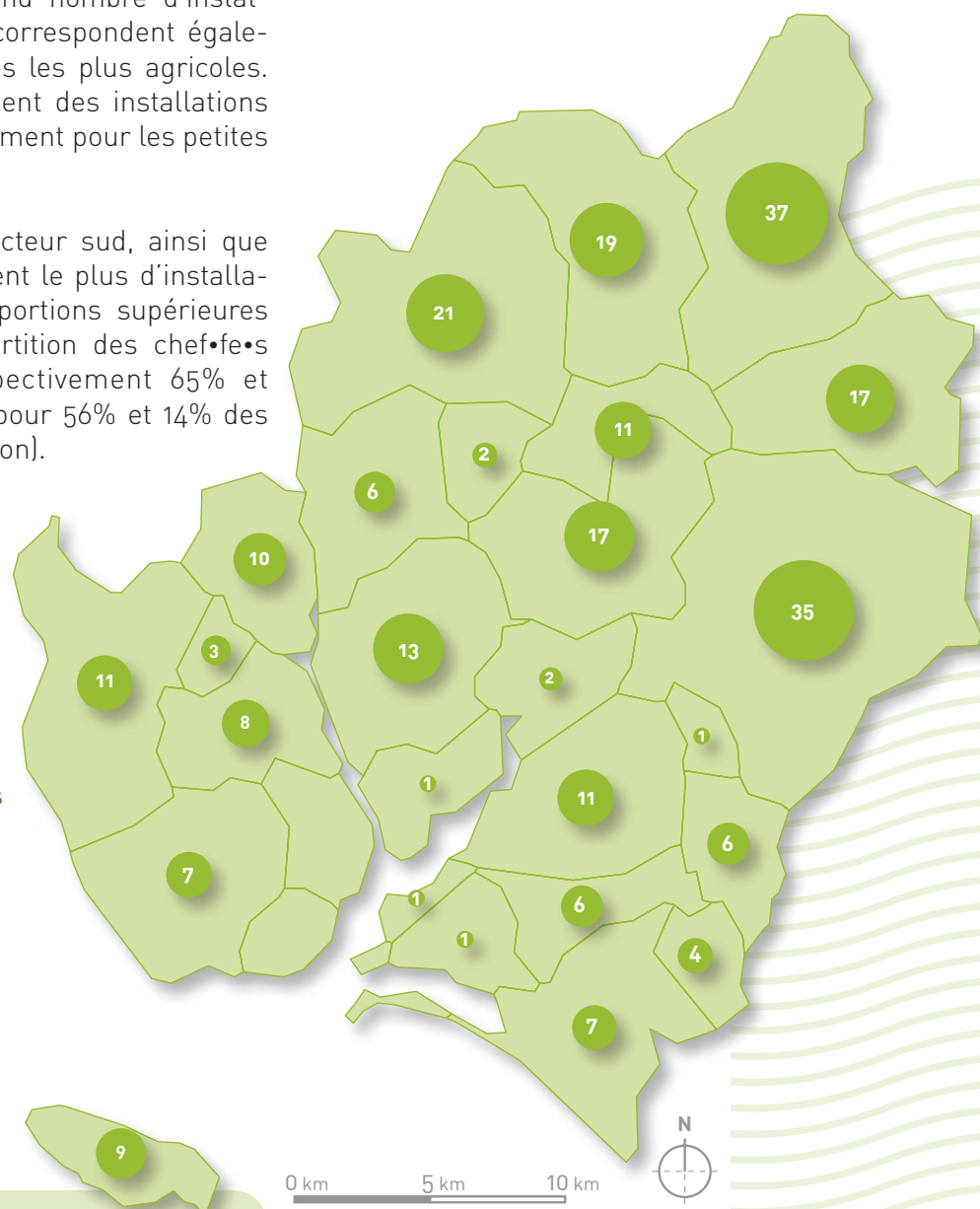
On constate une plus forte proportion d'installations sur le secteur nord, jusqu'en 2016 : Bubry, Languidic et Plouay représentent le plus grand nombre d'installations, mais elles correspondent également aux communes les plus agricoles. On constate également des installations sur le littoral, notamment pour les petites structures.

En 2017, c'est le secteur sud, ainsi que la rìa, qui enregistrent le plus d'installations, avec des proportions supérieures à celles de la répartition des chef·fe·s d'exploitation (respectivement 65% et 20% d'installations pour 56% et 14% des chef·fe·s d'exploitation).

Installations cumulées sur le pays de Lorient entre 2008 et 2017



Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Les installations MSA correspondent aux nouvelles affiliations, ce qui peut être distinct d'une installation : par exemple, une veuve d'un chef·fe d'exploitation qui reprend la ferme de son mari doit s'affilier à la MSA.

LES INSTALLATIONS AGRICOLES

58 INSTALLATIONS AIDÉES EN 5 ANS

On observe un maintien de la dynamique d'installation des agriculteur•trice•s sur le territoire : entre 2013 et 2017, une installation sur deux concerne un agriculteur•trice de moins de 40 ans. En 2017, sur le territoire, 14 projets ont été aidés avec la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

L'âge moyen de ces installé•e•s ayant bénéficié de la DJA est de 30 ans sur le pays de Lorient en 2017, une moyenne similaire à ce qui s'observe sur la région.

On observe une augmentation de l'installation dans le cadre familial sur le pays, avec des situations contrastées selon les années, ce qui n'est pas le cas en Bretagne, où on observe plutôt une augmentation des installations dans le cadre hors familial.

De la même façon, une installation sur deux concerne une personne ne venant pas du monde agricole, contre seulement 30% en Bretagne en 2017.



L'installation se fait majoritairement en GAEC, avec quasiment un porteur de projet sur deux en 2017 sur le pays de Lorient et en Bretagne, et ce sur la période 2013-2017.

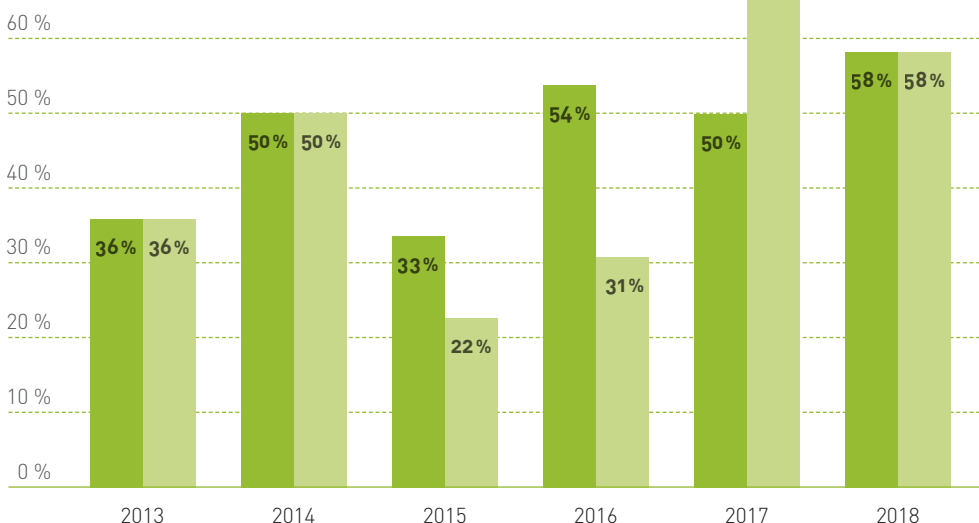
Il faut également noter que 85% des installations aidées en Bretagne en 2017 concernent des reprises de fermes existantes. Ces chiffres ne sont pas disponibles actuellement sur le territoire.

La SAU moyenne de l'exploitation sur laquelle se fait l'installation baisse avec aujourd'hui 77 ha en moyenne en 2017 en Bretagne, contre 85 ha les années précédentes. En Bretagne, 23% des installations ont développé des circuits courts en Bretagne et/ou 11% ont développé une activité de transformation.

Installations aidées sur le pays de Lorient

- origine agricole
- cadre familial

Source : Chambre d'Agriculture, MSA, FRAB
 Traitement : AudéLor



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sont issues des profils par EPCI réalisés par la chambre d'agriculture (source MSA 2017), complétées par des données MSA et de la FRAB. La DJA correspond à la Dotation Jeune Agriculteur, une aide gérée par la Région avec 80% de fonds FEADER. Elle est accordée aux jeunes agriculteur·trice·s remplissant certaines conditions réglementaires (réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé, capacité professionnelle, plan d'entreprise, ...).

On appelle installation "hors cadre familial" toute installation d'une personne n'ayant pas de lien de parenté (plus du 3^{ème} degré de parenté) avec le cédant. Il peut ainsi s'agir aussi bien d'un enfant d'agriculteur·trice ne reprenant pas la ferme familiale, que d'une personne extérieure au monde agricole.



AudéLor
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

